



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 15 février 2018

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 15 février 2018 à dix-huit heures à l'Hôtel Roquemont, 105, Grande-Ligne à Raymond, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Serge Paquin, ville de Donnacona;
M. Jacques Tessier, ville de Lac-Saint-Joseph;
M. Laurent Langlois, ville de Lac-Sergent;
M. Serge Deraspe, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Martin Goizioux, ville de Pont-Rouge;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Deny Lépine, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert;
M. Yves Tourangeau, ville de Saint-Marc-des-Carrières ;
M. Étienne Beaumont, ville de Saint-Raymond ;
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe ;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde;
M. Raymond Francoeur, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants des municipalités de Fossambault-sur-le-Lac, Saint-Léonard-de-Portneuf et Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, la secrétaire-trésorière, Mme Élane Verret et Mme Christine Corbin, adjointe à la direction, assistent également à la présente séance.

013-02-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point *Affaires diverses*, les sujets suivants:

- Aide aux événements
- Neutralisant d'odeurs

ADOPTÉE



no de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2017

Mme Josée Leclerc, CPA de la firme Bédard Guilbault inc. soumet le rapport financier de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Ce rapport laisse voir des revenus totalisant 11 654 430 \$ et des charges de 10 456 582 \$, soit un excédent de l'exercice de 1 197 848 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, après conciliation, se chiffre à 1 035 626 \$.

Après étude du rapport,

SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE, IL EST RÉSOLU:

014-02-2018

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le rapport financier pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, tel que préparé par Bédard Guilbault, comptables agréés.

ADOPTÉE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18-01-2018

A) CORRECTIONS

Mme Éline Verret mentionne que M. Jean-Marc Julien, représentant substitut de la municipalité de Saint-Alban assistait à la rencontre à titre d'observateur. La mention de la présence de M. Julien doit donc être ajoutée au procès-verbal.

Une correction doit être apportée à la résolution 007-01-2018 concernant l'octroi du contrat pour le suivi du biogaz Neuville et le calibrage du réseau pour 2018: Le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, WSP Canada inc., pour un prix soumis de 12 072,38 \$.

15-02-2018

B) DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 18 janvier 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

SUR LA PROPOSITION DE M. GUY LACHANCE, IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 18 janvier 2018 soit adopté en procédant aux corrections ci-haut mentionnées;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation

016-02-2018

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE MME ANDRÉE ST-LAURENT,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 janvier 2018:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs au 31 janvier 2018

Fournisseurs	Description de la dépense	Montant
A.O.M.G.M.R.	Adhésion 2018	456,32 \$
ACCEO (Paielement direct)	Frais mensuel - MaPaie.net	52,43 \$
Accès Télécom	Frais d'installation du service + service internet	3 621,71 \$
Achat d'appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	150,00 \$
	Réfrigérateurs	650,00 \$
AGI Inc.	Construction du garage	15 288,18 \$
	Entretien machinerie	430,25 \$
	Huile & graisse	88,33 \$
	Quincaillerie & outils	6,90 \$
Air Can-Explore Inc	Honoraires prof. - Calcul volume LET 2017	2 184,52 \$
Ascence	Abonnement annuel Intranet	1 946,75 \$
Association des directeurs municipaux du Québec	Renouvellement annuel à l'ADMQ	517,39 \$
Camions International Élite	Entretien machinerie	154,72 \$
Celtik - Entretien édifices	Entretien bureaux adm. Janvier 2018	1 121,01 \$
Courrier de Portneuf	Publicité	822,19 \$
Denson Automation inc.	Entretien équipement spécialisé lixiviat	129,35 \$
Dominique Genois	Vêtements de travail avec image de la Régie 2018	6,69 \$
Éditions Yvon Blais inc.	Renouvellement code municipal et loi cités et villes	165,90 \$
Englobe corp.	Honoraires. prof. Opérations	60,71 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien équipement spécialisé	6 529,53 \$
	Entretien usine lixiviat	2 454,72 \$
Fiducie Desjardins, serv. ent.	Versement annuel à la fiducie postfermeture	404 380,76 \$
Garage Jean-Marc Roy inc.	Entretien machinerie	68,99 \$
Gasse & Chevalier	Construction du garage - servitude Hydro-Québec/Telus	995,82 \$
Gaudreau Environnement inc.	BFS janvier 2018	2 024,47 \$
	Collecte matières organiques pour les ICI	1 049,00 \$
	Collecte sélective décembre 2017	629,32 \$
	Livraison de bacs matières recyclables et organiques décembre 2017	1 741,53 \$
	Surcharge de carburant juillet à décembre 2017	(8 368,75) \$
	Remboursement retenues 5% 2017 - BFS	11 066,27 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Construction du garage	56,16 \$
GBI experts-conseils Inc	Honoraires prof. Fermeture cellule # 2	23 339,93 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Surcharge de carburant juillet à décembre 2017	953,37 \$
	Traitement collecte sélective décembre 2017	39 895,43 \$
Gonthier électrique INC	Construction du garage	9 765,68 \$
Groupe Environex inc.	Analyses de laboratoire	1 459,04 \$
Groupe Harnois	Essence	299,80 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/01/2018 au 21/02/2018	473,39 \$
GSI Environnement inc.	Transport et traitement matières organiques	6 266,28 \$



1° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

HONCO BÂTIMENTS D'ACIER	Demande de paiement # 4 - Construction garage	26 473,65 \$
	Demande de paiement # 5 - Construction garage	63 074,92 \$
Hydro-Québec	Bureaux administratifs - 17/11/2017 au 17/01/2018	2 047,57 \$
	Écocentre Rivière-à-Pierre - 04/10/2017 au 18/12/2017	499,94 \$
	Écocentre St-Raymond - 04/11/2017 au 08/01/2018	707,11 \$
	Garage Neuville - 17/12/2017 - 16/01/2018	1 942,53 \$
	Nouveau garage - 11/12/2017 au 17/01/2018	3 386,05 \$
	St-Alban - 10/11/2017 au 11/01/2018	917,30 \$
	Station de pompage - 10/11/2017 au 11/01/2018	266,58 \$
	Torchère St-Raymond - 04/11/2017 au 08/01/2018	835,96 \$
	Usine BFS - 17/12/2017 au 16/01/2018	1 229,06 \$
	Usine lixiviat - 17/12/2017 au 16/01/2018	4 858,37 \$
Info J.L.	Fourniture de bureau	390,92 \$
Interfas en fiducie	Prime assurance collective janvier 2018	3 670,10 \$
IT Cloud Solutions	Honoraires professionnels informatiques	214,38 \$
J.R. Perreault & Fils Itée	Entretien équipement spécialisé	1 642,76 \$
Jean-Luc Mercure	Vêtements et articles de sécurité 2018	264,39 \$
Jonathan Brodeur	Vêtements et articles de sécurité 2018	195,46 \$
La Coop Univert	Construction du garage	284,07 \$
	Entretien machinerie	146,45 \$
	Infrastructure Écocentre Neuville	32,21 \$
	Quincaillerie & outils	91,96 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	1 902,06 \$
Maître Serrurier P. Aubut inc.	Quincaillerie / Outils	429,49 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques	977,29 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	10 141,55 \$
MonBuro.ca	Ameublement et équipement de bureau	632,36 \$
	Fournitures de bureau	529,98 \$
Oxygène Portneuf inc.	Propane	506,33 \$
	Quincaillerie & outils	104,34 \$
	Location d'équipement	142,57 \$
Pépin Lettrage inc.	Plaque murale pour bureau	40,24 \$
	Enseignes écocentre St-Alban	201,21 \$
Pépin, François	Déplacements janvier 2018	17,76 \$
Pneus Ratté inc.	Entretien machinerie	60,71 \$
Poêles et foyers Portneuf inc.	Entretien machinerie	172,01 \$
PR Distribution	Entretien machinerie	42,78 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	17,38 \$
Québec Linge	Entretien édifice	208,16 \$
REER des employés	Remises de janvier 2018	7 028,50 \$
Retraite Québec (CARRA)	Remises de janvier 2018	303,26 \$
Revenu Québec	Remises de janvier 2018	20 168,14 \$
Revenus Canada	Remises de janvier 2018	8 665,06 \$
Robitaille équipement inc.	Entretien machinerie	2 623,72 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviat	43,15 \$
Salaires nets employés	Salaires nets de janvier 2018	40 022,95 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS décembre 2017	2 598,36 \$
	BFS janvier 2018	4 785,68 \$
	BFS novembre 2017	(252,38) \$
	Entretien équipement specialise	74,73 \$
	Entretien usine lixiviat	70,71 \$
	Retenues sur contrat année 2017	15 665,55 \$
Sani-Fontaines inc.	Entretien édifice	117,27 \$
Services A.P. Guay inc.	Entretien équipement specialise	275,25 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Services Matrec Inc.	Collecte déchets (résidentiel) - Janvier 2017 (incluant 1363.88 \$ de surcharge de carburant)	105 074,46 \$
	Collecte déchets (commercial) - Janvier 2017 (incluant 690.42 \$ de surcharge de carburant)	53 190,63 \$
Société Mutuelle de	Mutuelle de prévention CSST - Janvier à juin 2018	1 281,50 \$
Stéphan Alain Dubé	Vêtements et articles de sécurité 2018	37,58 \$
Supérieur Propane	Propane	1 061,67 \$
Supermarché J.C. Bédard Itée.	Articles de nettoyage	26,15 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er janvier 2018	292,15 \$
Telus Québec	Internet H.V.	80,43 \$
Tetra Tech QI Inc.	Hon.Prof.-Suivi Biogaz	1 897,08 \$
Toromont Cat (Québec)	Entretien machinerie	83,90 \$
Tremblay, Bois, Mignault,	Honoraires prof.	143,72 \$
Visa Desjardins	Abonnement	9,95 \$
	Essence	60,00 \$
	Rencontre comité écocentre Ste-Catherine	75,00 \$
WSP Canada Inc.	Honoraires prof. Augmentation volume traitement BFS/lixiviat	2 832,74 \$
Total général		930 568,96 \$

Je soussignée, Éline Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 930 568,96 \$.

Éline Verret, secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

017-02-2018

LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 31 JANVIER 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 janvier 2018;

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 janvier 2018 telle que transmise.

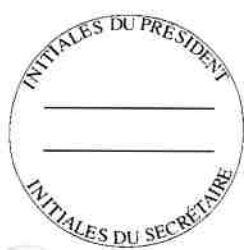
ADOPTÉE

018-02-2018

AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA FOURNITURE DE DIESEL

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit retourner en soumission pour la fourniture de diesel pour le LET de Neuville, l'écocentre St-Raymond et l'écocentre St-Alban;

CONSIDÉRANT QU'il serait opportun d'y aller pour un terme de cinq ans plutôt que pour un terme de trois ans;



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture de diesel pour un terme de cinq ans, et ce, à compter du 1^{er} mai 2018.

ADOPTÉE

019-02-2018

**AUTORISATION POUR LANCER UN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR
LE TRANSPORT DES CONTENEURS DES ÉCOCENTRES**

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit retourner en soumission pour le transport des conteneurs des écocentres à compter du 1^{er} mai 2018;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à lancer un appel d'offres sur invitation pour le transport des conteneurs des écocentres et des microécocentres pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019;

ADOPTÉE

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS

020-02-2018

ACHAT DE CONTENEURS POUR L'ÉCOCENTRE ST-ALBAN

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour l'achat de cinq (5) conteneurs ouverts de 40 verges pour l'écocentre St-Alban;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
Soudure J. M. Chantal	36 217,13 \$
Contenants Durabac inc.	37 481,85 \$

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, Soudure J.M. Chantal, pour l'achat de cinq (5) conteneurs ouverts de 40 verges pour l'écocentre St-Alban, au prix soumis de 36 217,13 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

021-02-2018

GESTION ET SERVICE À DOMICILE POUR L'ENTRETIEN DES BACS ROULANTS

CONSIDÉRANT QUE des soumissions sur invitation ont été demandées pour la gestion et le service à domicile pour l'entretien des bacs roulants pour l'année 2018;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

Soumissionnaire	Prix incluant les taxes
Gaudreau Environnement inc.	94 439,90 \$
Gestion U.S.D.	96 061,61 \$

CONSIDÉRANT QU'après analyse des soumissions, il s'avère qu'il est avantageux d'octroyer le contrat incluant l'achat des bacs;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf retienne la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit celle de Gaudreau Environnement inc., et lui octroie le contrat de gestion et de service à domicile pour l'entretien des bacs roulants pour l'année 2018, au prix soumis de 94 439,90 \$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

ÉCOCENTRE STE-CATHERINE

M. Bernard Gaudreau informe les membres du conseil d'administration qu'une rencontre a eu lieu le 26 janvier dernier à l'hôtel de ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier dans le cadre du dossier de l'écocentre.

La Ville a soumis une nouvelle offre de vente des terrains situés dans le parc industriel, offre qui se situera aux environs de 125 000 \$, selon le rapport d'évaluation qui doit être fait par la Ville.

M. Gaudreau indique également que la Ville est prête à faire les démarches pour le déboisement ainsi que pour l'extraction de la terre noire, afin que les coûts d'aménagement soient moins élevés pour la Régie.

Si toutes les démarches vont bon train, il serait envisageable que l'écocentre soit en opération à la fin de 2018 ou au plus tard en 2019.

Le comité exécutif est donc favorable à recommander au conseil d'administration de mandater MM. Bernard Gaudreau et Jean-Luc Mercure pour poursuivre les négociations avec la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. À cet effet, la résolution suivante est adoptée :

AUTORISATION POUR PROCÉDER AUX NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DE TERRAINS POUR L'IMPLANTATION D'UN ÉCOCENTRE À SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

CONSIDÉRANT QUE des discussions ont lieu entre la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour la vente d'un ou plusieurs terrains dans le but d'implanter un écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES TESSIER,
IL EST RÉSOLU :**

022-02-2018



№ de résolution
ou annotation

023-02-2018

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise MM. Bernard Gaudreau et Jean-Luc Mercure à poursuivre les négociations avec la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier dans le but de procéder à l'achat d'un ou plusieurs terrains dans le parc industriel pour la construction d'un écocentre.

ADOPTÉE

ACHAT DES TERRAINS DE GESTION LECLERC PONT-ROUGE INC.

CONSIDÉRANT QUE les démarches entreprises auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) n'ont pas permis de procéder à l'aliénation des lots 3 506 687 et 3 506 688 afin de constituer une zone tampon pour un futur site de compostage;

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a reçu une offre de vente de terrains de Gestion Leclerc Pont-Rouge inc. pour les lots 3 506 672, 3 506 673, 3 506 674, 3 506 675, 3 506 676, 3 506 687 et 3 506 688 le 6 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE cette offre de vente se termine le 15 mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE le prix de vente de l'ensemble de ces terrains est de 118 000 \$, et représente les droits d'exploitation du sable via le contrat avec la compagnie Matériaux Est du Canada (anciennement Graymont);

CONSIDÉRANT QUE le comité exécutif recommande l'achat desdits terrains;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DENY LÉPINE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf procède à l'achat des lots 3 506 672, 3 506 673, 3 506 674, 3 506 675, 3 506 676, 3 506 687 et 3 506 688 de Gestion Leclerc Pont-Rouge, au prix de 118 000 \$;

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise MM. Bernard Gaudreau et Jean-Luc Mercure à signer tous les documents relatifs à l'achat desdits terrains;

QUE la Régie mandate l'étude de notaire de Me Annie Dion de Donnacona pour procéder au contrat de vente des terrains.

ADOPTÉE

RAPPORT DU TAUX DE DIVERSION 2017

M. Bernard Gaudreau présente le rapport du taux de diversion l'année 2017 qui indique un taux de 66 %, soit une augmentation de 2 % par rapport à l'année 2016. M. Gaudreau rappelle qu'en 2006, le taux de diversion se situait à 18 %.

Le rapport présente également l'évolution de la population desservie par la Régie ainsi que le nombre des usagers des écocentres. En 2017, ce nombre est passé à 57 183 visiteurs, soit une augmentation de 4 162 visites par rapport à 2016.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

DURÉE DE VIE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE (LET) DE NEUVILLE

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport produit par M. Jean-Luc Mercure qui indique que la durée d'exploitation restante du LET est de 33 ans, et ce, en date du 1^{er} novembre 2017. Il rappelle qu'à son ouverture en juin 2010, la durée totale du site était de 35 ans.

Les membres du conseil d'administration sont satisfaits de cette nouvelle puisque la durée de vie du site est pratiquement la même qu'à son ouverture, malgré l'augmentation constante de la population.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET CONFÉRENCE DE PRESSE LE 16 FÉVRIER 2018

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du communiqué de presse émis le 31 janvier 2018. Ce communiqué informe la population que la région de Portneuf n'est pas affectée par la crise du recyclage, que les matières collectées en porte-à-porte sont acheminées au centre de tri de Gaudreau Environnement à Victoriaville. Il indique que la crise du recyclage affecte uniquement les centres de tri moins performants et où les matières triées sont de moindre qualité. Les dirigeants de Gaudreau affirment que 90 % des matières récupérées et traitées sont vendues sur le marché local. Seulement 10 % des matières sont exportées à l'international dont la Chine fait partie.

Les membres du conseil d'administration se disent satisfaits de cette nouvelle et mentionnent qu'un encart publicitaire pourrait être préparé pour un envoi à chaque foyer. Il serait également pertinent d'utiliser la télévision communautaire pour diffuser la nouvelle.

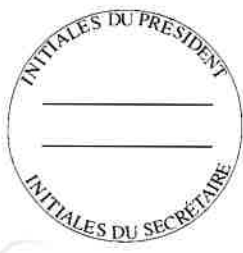
RENCONTRE AVEC LES MUNICIPALITÉS LE 29 MARS 2018 – NOUVEAUX CONTRATS POUR LA VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Mme Élane Verret informe les membres du conseil d'administration qu'une rencontre d'information avec les municipalités se tiendra le jeudi 29 mars 2018 à 9 h au Centre multifonctionnel Rolland-Dion à St-Raymond concernant les nouveaux contrats pour la vidange des installations septiques débutant le 1^{er} mai 2018. Une invitation sera acheminée prochainement aux employés municipaux qui ont à intervenir dans ce dossier.

Les administrateurs demandent de recevoir également une copie de cette invitation.

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 15 FÉVRIER 2018

Le bordereau de correspondance du 15 février 2018 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.



1° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

AFFAIRES DIVERSES

A) AIDE AUX ÉVÉNEMENTS

M. Martin Goizioux demande si la Régie peut offrir un certain support aux municipalités ou aux organismes lors d'événements grands publics, et ce, en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles. M. Gaudreau informe les membres que les municipalités peuvent toujours communiquer avec Mme Audrey Guillemette-Lacasse, agente de sensibilisation, qui se fera un plaisir d'offrir son aide pour la gestion des matières lors de ces événements.

B) NEUTRALISANT D'ODEURS

M. Martin Goizioux s'informe du dossier de neutralisant d'odeurs pour le lieu d'enfouissement technique (LET) de Neuville. M. Mercure précise que les démarches sont entreprises, qu'un système a été acheté récemment et que celui-ci pourra être installé dès qu'un puits pour l'approvisionnement en eau sera fait. Le tout devrait débiter à compter de la semaine du 26 février.

024-02-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h 53;

**SUR LA PROPOSITION DE MME ANDRÉE ST-LAURENT,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière